

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 30 MARS 1894

C. A. CHÉNEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

No. 55

LE MÉDECIN DES FOLLES.

DEUXIÈME PARTIE

QUATRE FEMMES.

I

(Suite.)

—Madame, —répliqua Georges, non sans embarras.—j'ai grand'peur que ma démarche ne vous semble indiscrète.

—Pourquoi donc ?...interrompit gracieusement la directrice.

—Vous allez le comprendre...—Vous l'excuserez cependant, je l'espère, car une raison impérieuse que j'aurai l'honneur de vous faire connaître, m'oblige à solliciter de vous un renseignement du plus haut intérêt pour moi.

—Questionnez, monsieur le docteur. Je suis tout à votre disposition.

—Vous avez, ou du moins vous aviez ici une pensionnaire qui se nomme mademoiselle Edmée Delarivière ?

—Je l'avais, je ne l'ai plus...

—Ainsi M. Delarivière est venu chercher sa fille, comme il en avait l'intention ?

—Oui, docteur...Mercredi de la semaine passée il nous a entevé cette chère enfant, que tout le monde aimait et que nous regrettons vivement.

—Ma carte, —reprit Georges, —a pu vous apprendre que j'habite Melun...

—En effet...

—Il y a quelques jours, madame Delarivière se trouvant de passage dans cette ville, et très souffrante, j'ai eu l'honneur de lui donner mes soins...—Pendant une courte absence que j'ai faite pour venir ici visiter mon père un peu malade, M. Delarivière a quitté Melun à l'improviste en oubliant de laisser son adresse à Paris...—Or j'ai besoin de le voir, et j'ai pensé, madame, que vous pourriez peut-être m'indiquer l'hôtel où il descend lors de ses voyages en France.

—C'est, je le crois, au Grand-Hôtel...

tel...—Oui, c'est bien là qu'on a porté, le soir du départ, les petits bagages de notre chère Edmée...—je ne saurais cependant vous affirmer qu'il s'y trouve encore...—Il reprenait notre petite amie pour la conduire auprès de sa mère...

—Je sais cela...Mais Madame Delarivière, momentanément du moins n'était pas en état de voir sa fille...Il ne me reste donc qu'à m'informer au Grand-Hôtel ?

—Mon Dieu, oui, docteur, car, si incomplets que soient mes renseignements, je n'y pourrais rien ajouter, bien que je le regrette.

Merci mille fois, madame, de votre bon vouloir, et permettez une question encore : —mademoiselle Delarivière, avait au pensionnat une amie très intime...Mademoiselle Marthe, je crois...

—Marthe de Ronceray... oui, monsieur ; charmante jeune fille...

—N'admettez-vous pas comme possible que mademoiselle Edmée, au moment du départ, ait dit à son amie quels étaient les projets de son père ?

—Cela m'étonnerait fort...Edmée devait ignorer ces projets...—Elle n'a fait qu'embrasser M. Delarivière, et leur conversation n'a duré qu'un instant...

Mais, depuis, ne peut-elle avoir écrit ?

—Oh ! cela non, je suis sûre...—Vous comprenez, monsieur le docteur, que toutes les correspondances adressées à mes élèves passent sous mes yeux avant de leur être remises...—Mesure de prudence et de haute convenance...Or, depuis le départ d'Edmée, Marthe n'a reçu aucune lettre...

Georges, prodigieusement désappointé, se leva.

—Je vais avoir l'honneur, madame, de prendre congé de vous, —dit-il,—et je vous prie de croire à ma plus vive gratitude pour la bienveillance de votre accueil...

II

Au moment où Georges prenait congé, un coup de cloche retentit à la porte extérieure, suivi presque aussitôt d'un bruit de voix joyeuses.

—Attendez une minutes, monsieur le docteur, —dit la maîtresse du pensionnat,—voici nos élèves qui rentrent...—Je vais vous envoyer Marthe...—Si la chère enfant sait quelques chose, elle s'empresera de vous l'apprendre.

Georges remercia de nouveau, et la directrice sortit du salon.

L'attente du jeune médecin fut courte.

Au bout de quelques secondes, mademoiselle de Ronceray entra avec sa vivacité habituelle.

La jolie brune avait l'air étonné et inquiet.

—Monsieur Vernier ! —s'écria-t-elle.—Dieu sait que j'étais loin de m'attendre à vous voir ! —Dites-moi bien vite qu'il n'est rien arrivé de fâcheux à Edmée...

Rassurez-vous, mademoiselle, —répliqua Georges,—je ne vous apporte point de mauvaises nouvelles...Je ne vous en apporte d'aucune sorte...je venais vous en demander...

—A moi ? —Comment ?...

—Je ne sais ce qu'est devenue votre amie depuis son départ du pensionnat.

—Quoi ! vous ne l'avez point revue ?...

—Se crois l'avoir entrevue ce matin, au passage, dans un train, qui l'emportait loin de Paris, et je frissonne à la pensée d'une éternelle séparation...

—Expliquez vous, monsieur Georges...expliquez-vous vite...

Le jeune homme, les yeux pleins de larmes, raconta ce que nos lecteurs savent déjà.

—Tout cela est bien singulier : —s'écria Marthe quand il eut achevé ;

—Je ne comprends absolument rien au silence d'Edmée, je n'en sais pas plus long que vous à ce sujet, mais je puis vous affirmer, avec une certitude absolue, que ce départ qui vous épouvante ne saurait être définitif...—Edmée vous aime...

—Le croyez-vous ?...interrompit Georges vivement.

Marthe sourit, en rougissant un peu.

—Je fais mieux que le croire, —répondit-elle,—j'en suis sûre...J'étais la confidente de la chère mademoiselle...Elle n'avait rien de cacher pour moi...Elle vous a donné son cœur sans réserve...Elle n'existe que pour vous aimer...Si son père songeait à quitter Paris et la France, elle aurait certainement le courage de lui avouer son amour...Or M. Delarivière chérit sa fille plus que tout au monde, et il a bien raison, car elle est adorable—(vous en savez quelque chose, monsieur Georges !...) Cela étant, vous comprenez qu'il renoncerait à tous ses projets plutôt que de rendre Edmée malheureuse.

—Ah ! mademoiselle, vous me

rendez la vie ! —balbutia le docteur très ému.

—Tant mieux, car il faut vivre, —reprit Marthe avec un nouveau sourire.—Il faut vivre pour chercher notre chère Edmée.—Ce ne doit pas être bien difficile, ce me semble, de trouver dans Paris la trace d'un banquier je ne sais combien de fois millionnaire.

—Sans doute, mais j'espérais que mademoiselle Edmée vous aurait adressé quelques lignes :

Marthe secoua sa jolie tête.

—Les distractions d'une existence toute nouvelle ne lui en auront pas laissé le temps...—répliqua-t-elle

—Elle le fera certainement un peu plus tard, car elle me l'a bien promis, et notre Edmée n'est pas oublieuse... — Aussitôt qu'elle m'arrivera, je demanderai à madame la permission de vous envoyer sa lettre à Melun.

Tandis que la jeune fille prononçait ces mots, la maîtresse du pensionnat rentrait dans le salon.

Le trouble de Georges ne lui échappa point.

—Je vois, —dit-elle,—que Marthe n'a pas pu vous renseigner mieux que moi.

—Non, madame, mais mademoiselle de Ronceray me donne l'espoir que, si elle reçoit des nouvelles de son amie vous lui permettrez de m'en faire part.

—Je lui permettrai bien volontiers, monsieur le docteur.

Georges n'avait aucune raison pour rester plus longtemps.—Il se leva de nouveau, définitivement cette fois et quitta le pensionnat.

La maison de ses parents, nous le savons, se trouvait à deux pas.—Il entra, ne prit que le temps d'embrasser son père et sa mère, leur demanda s'il était arrivé pour lui une dépêche de Melun, reçut une réponse négative et repartit pour Paris, laissant les excellentes gens stupéfaits de cette apparition imprévue et si courte et de ce brusque et inexplicable départ.

Il alla droit au Grand-Hôtel.

—Est-ce ici, —demanda-t-il—que M. Delarivière, le banquier de New-York, descend lorsqu'il vient à Paris ?

—Oui, monsieur...

—Donc, en ce moment, il habite le Grand-Hôtel avec sa femme et sa fille ?

—Il l'habitait avec sa fille seulement, mais l'a quitté...

—Ce matin ?

—Non, monsieur depuis deux ou

trois jours, pour prendre possession d'une propriété qu'il vient d'acheter.

—A Paris même ?

—A Neuilly-Saint-James...

—Pouvez-vous me donner l'adresse exacte ?

—Oui, monsieur, parfaitement...

—M. Delarivière nous l'a laissé en donnant l'ordre de faire suivre les lettres ou les dépêches qui pourraient arriver ici pour lui.

L'employé du Grand-Hôtel consulta un registre *ad hoc* et écrivit sur une carte qu'il tendit au docteur l'adresse de la villa située à l'angle de la rue du Bois-de-Boulogne et de la rue de Longchamps.

Georges Vernier, muni de ce document officiel, se sentit soulagé d'un poids immense.

Évidemment M. Delarivière, achetant un domaine aux portes de Paris, ne songeait point à retourner en Amérique avec Edmée.

Quant à madame Delarivière, puisqu'elle ne se trouvait pas avec son mari et avec sa fille, elle était certainement dans une maison de santé.

Une fois sur le boulevard, le docteur se consulta.

Devait-il aller à Neuilly ? devait-il retourner immédiatement à Melun ?

Son éitation ne fut pas de longue durée.

—A quoi bon, —se dit-il,—perdre deux heures en faisant une inutile visite à la villa de Saint-Jacques où je suis certain de ne trouver personne ?

Mieux valait cent fois regagner Melun, où peut-être en ce moment Edmée et M. Delarivière l'attendaient en vain.

Georges sauta dans la voiture qui l'avait amené.

—Gare de Lyon ! —cria-t-il en s'installant.—Brûlez le pavé... Dix francs de pourboire...

Cette promesse, faite au cocher, donna littéralement des ailes au cheval.

Un train allait partir.

Le jeune homme y monta, et passa le temps du voyage à se démontrer à lui-même que les fiacres parisiens marchaient plus vite que la vapeur.

Une fois à Melun, il questionnait les gens de la gare.

A une heure qu'il désigna avait-on vu descendre d'un compartiment de première classe un homme d'un certain âge, aux cheveux grisonnants et aux longs favoris argentés, en

compagnie d'une jeune fille blonde merveilleusement jolie ?

Certes, la bonne volonté ne manquait point pour lui répondre, mais il était arrivé tant de monde depuis le matin, par tous les trains, que personne avait attiré l'attention des employés.

Ils avaient remarqué cependant mademoiselle Paula Baltus, venue dans cette grande voiture très haute attelée de chevaux superbes, pour attendre des gens de sa connaissance et de les emmener à sa villa.

—Mademoiselle Baltus...—murmura Georges.—Il ne peut exister aucun rapport entre elle et le banquier de New-York...—J'ai prononcé le nom de mademoiselle Baltus devant M. Delarivière...Je suis certain qu'il ne la connaissait pas.

Le jeune homme gagna Melun à pied, en distançant l'omnibus du chemin de fer, et courut chez lui.

—Vous avez reçu ma dépêche ? —demanda-t-il à sa vieille gouvernante.

—Oui, monsieur le docteur...—répondit Madeleine.

—Personne n'est venu ?

—Personne...

Georges, en entendant ces paroles prit une physionomie à tel point bouleversée que Madeleine, quoique curieuse de son naturel, eut peur et n'osa lui adresser aucune question.

Il sortit.

—Peut-être, —se dit-il en s'efforçant de se rattacher, à un dernier espoir,—peut-être Edmée est elle venue faire un pieux pèlerinage à l'hôtel où j'ai soigné sa mère...

Sans perdre une minute il se rendit au Grand-Cerf.

Là, une nouvelle déception l'attendait.

M. Delarivière, en compagnie d'une jeune fille, n'était point paru.

—Où donc allait-elle ? —se demanda Georges,—où donc ?...

Brisé de fatigue, il rentra chez lui et passa le reste de l'après-midi dans son cabinet, en proie à une sorte d'adantissement du corps et de l'âme...

Le soir, à l'heure où d'habitude les excursionnistes du dimanche retournent à Paris, il se rendit de nouveau à la gare, tressaillait chaque fois qu'une forme féminine svelte et blonde se dessinait dans la pénombre.

Le dernier train venait de passer et le jeune homme était encore auprès du guichet, immobile, attendant toujours...

Une malchance indiscutable se mêlait de ses affaires de cœur.

Si Paula Baltus n'avait pas eu l'idée originale de remener ses invités jusqu'à Seineport dans la canot de Claude Marteau, Edmée aurait rencontré Georges à la gare de Melun !

(A continuer.)



GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 30 MARS 1894.

Les Pêcheries du Lac St-Pierre.

En arrivant à Ottawa, notre député, M. Beausoleil, s'est hâté de s'occuper du sort des pêcheurs.

Il a posé au gouvernement la question suivante :

"Le département des pêcheries a-t-il émané de nouvelles instructions aux garde-pêches des comtés de Berthier, Maskinongé, St Maurice, Nicolet, Richelieu, et Yamaska, au sujet de la pêche pour l'année 1894 ? Si oui, ces instructions sont-elles identiques à celles de l'année dernière et permettent-elles la pêche du poisson mou dans la période où la pêche du poisson franc est prohibée ? Quand ces dernières instructions ont-elles été expédiées aux garde-pêches des dits comtés ?"

Sir C. H. Tupper répondit :

"Où. Les instructions sont identiques à celles de l'année dernière, excepté en ce qui concerne le doré qui ne pourra être pris après le premier avril. Le poisson mou pourra être pris durant la période de prohibition du poisson franc."

"Ces instructions ont été expédiées aux garde-pêches de ces comtés le 24 février 1894."

Voici le texte des instructions envoyées aux garde-pêches.

Nous les publions, à la demande de M. Beausoleil pour l'information des pêcheurs intéressés :

DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES.

Ottawa, 24 février 1894.

MONSIEUR,

Le ministre m'enjoint de vous donner les instructions suivantes relativement à l'émission des licences de pêche dans votre division, et de voir à ce qu'elles soient strictement suivies.

LICENCES.

10. En vertu de la 15^e clause des Règlements de Pêche généraux pour la Province de Québec, il est défendu de pêcher avec des rets à mailles, verveux, seines ou lignes dormantes, excepté sous licence de ce Département ;

20. Avant de permettre à qui que ce soit de mettre un rets, une seine, ou une ligne dormante à l'eau, vous vous verrez à ce qu'il soit pourvu d'une licence ;

30. Tous les rets, seines et lignes dormantes que vous trouverez pêchant sans licences, devront être confisqués et détruits ; et les faits rapportés immédiatement au Département ;

TAUX.

40. Le taux des licences dans votre division sera comme suit, pour la saison courante :

Seines.....5 cents la brasse
Rets à mailles.....3 cents la brasse
Verveux.....\$1 chacun
Lignes dormantes, 25 cents par 100 hameçons ;

50. Dans les endroits où, après un examen attentif, vous serez satisfait que la pêche se fait pour la consommation domestique et que ce poisson est pris en petite quantité, le taux de la licence pourra être réduit à un taux, purement nominal, à votre discrétion ; mais il faudra néanmoins une licence dans chaque cas ;

DEMANDES DE LICENCES.

60. Vous transmettez une liste des noms et résidences de chaque pêcheur de votre division qui se propose de pêcher pendant la saison courante, sur les blans (18) qui vous sont transmis dans ce but. Le prix de la licence doit invariablement être envoyé avec la demande, et personne ne devra pêcher avant que la licence ait été émanée. Vous verrez à ce que cette liste de licences, soit envoyée à temps, afin que les licences vous soient expédiées de manière à ce que les pêcheurs puissent les avoir en leur possession à l'ouverture de la saison pour laquelle elles sont émanées ;

SAISONS DE PROHIBITION.

70. Les dates pendant lesquelles la pêche aux rets pour l'Achigan et le Doré est défendue dans votre division, sont comme suit :

Doré, du 1^{er} avril au 15 mai ;

Achigan, du 10 mai au 30 juin ;

Durant cette période, nul ne devra pêcher, avec des seines, rets à mailles, ou verveux, pour les poissons ci-dessus mentionnés, ou en avoir en sa possession.

POISSON MOU.

80. Le privilège de pêcher pour le poisson mou pendant la prohibition sus-dite est continué. Vous aurez donc à voir à ce que les rets employés à la pêche du poisson mou seul, soient placés de manière à ce qu'ils ne prennent pas de Doré ou d'Achigan. S'il s'en prend par accident dans les rets, ces poissons doivent être renvoyés en vie.

MAILLES DES RETS

90. Les mailles des seines, rets à mailles, verveux, devront avoir au moins, un pouce et demi sur le carré, ou trois pouces d'extension. Avertissez les pêcheurs de votre division que tous les rets etc., trouvés à l'eau mesurant moins que ces dimensions seront confisqués et détruits.

MANIÈRE DE TENDRE LES RETS,

100. Aucun rets ne doit être tendu de manière à barrer les chenaux ou les baies, et aucun rets ou engin de pêche ne devra être placé de manière à obstruer le passage du poisson à la recherche, ou retour, des endroits où il fraie d'habitude. Tout rets, etc., ainsi trouvé, sera confisqué et détruit.

LA PÊCHE LE DIMANCHE.

110. De six heures du soir le samedi jusqu'à six heures du matin le lundi, tous les rets doivent être soit entièrement levés ou arrangés de manière à ne pas prendre de poisson.

La pêche à la seine est défendue le dimanche.

Les lignes dormantes ne devront pas être appâtées le samedi soir, de manière à ne pas prendre de poisson le dimanche.

AMENDES.

120. Dans le cas où aucun pêcheur de votre division refuserait de se conformer aux règlements ci-dessus ou persisterait à vouloir pêcher durant la saison de prohibition ou sans licence, on se rend coupable

d'autres infractions à la loi, vous saisissez son poisson, détruisez ses engins de pêche et ferez immédiatement rapport de ces faits afin que le Département décide s'il y a lieu de prendre des procédés ultérieurs ;

130. Le Département espère que vous saurez remplir vos devoirs avec activité. Mettez vos instructions en force d'une manière juste et ferme, et expliquez aux pêcheurs de votre division que ces mesures sont prises dans leur intérêt immédiat et pour la plus grande protection du poisson ;

140. Vous trouverez sous ce pli des copies de l'Acte des Pêcheries et des règlements de pêche pour la Province de Québec, pour votre information et conduite.

Je suis Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) WM. SMITH,
Député Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Comme nous l'avions fait prévoir, la semaine dernière, l'Hon. ministre des Finances, dans son Discours du Budget, n'a annoncé aucune modification à l'ancienne loi sur la Protection du Sucre de Betteraves canadien.

Il s'est contenté de réduire de 20 pour cent la protection accordée aux raffineurs ; le droit de douane de 80 cents par cent lbs est maintenant réduit à 64 cents.

C'est une satisfaction toute patriotique donnée aux partisans du libre échange. Dans l'état actuel du commerce des sucres, il n'entrera pas une livre de granulé étranger au Canada, et il n'y aura pas un vingtième de cent de diminution sur le sucre raffiné à Montréal.

Quant au "bounty" sur les sucres fabriqués dans le pays, le ministre prendra sans doute une décision cet été, et il ne faut pas être un grand prophète pour deviner qu'il maintiendra le "bounty" actuel, les raisons qui l'ont fait accorder il y a deux ans ayant conservé toute leur valeur. De deux ans en deux ans, on arrivera à la fin du siècle, et probablement du ministère, sans que le but cherché soit atteint.

La seule solution pratique est celle que nous avons toujours préconisée : le "bounty" assuré pour dix ou douze ans. Il paraît que, cette fois, l'Ontario s'en mêle ; un groupe de cultivateurs souscrit \$100,000, soit le tiers du capital d'une usine faisant 400 tonnes par 24 heures.

Le paiement de ces \$100,000 serait effectué en quatre ans, au moyen d'une retenue de un quart du prix des betteraves livrées chaque année.

Cette combinaison aurait l'avantage d'assurer de suite une bonne part de l'approvisionnement de betteraves. Car les cultivateurs associés seraient ainsi obligés de fournir pour \$100,000 de betteraves chaque année, soit 20,000 tonnes à \$5.

Le cultivateur encaisserait, outre son bénéfice de culture, sa part du bénéfice manufacturier.

Pour peu que l'on trouve un moyen d'intéresser aussi dans l'affaire les ouvriers et employés de l'usine,

la question du socialisme serait résolue, au moins dans une fabrique de sucre de l'Ontario. Les bombes des anarchistes y seraient peu à craindre.

Mais tout cela dépend du gouvernement fédéral.

VUE D'ENSEMBLE DES CORRECTIONS AU TARIF.

MÉCONTENTEMENT GÉNÉRAL.

Ottawa, 28 mars.

Enfin le gouvernement a accouché des fameuses réformes fiscales qui sont le résultat des longs voyages des ministres à travers le pays.

Une réforme qui eût diminué les impôts publics de vingt-cinq pour cent eût été un acheminement vers la bonne direction, mais M. Foster a été obligé d'admettre que le montant entier des réductions ne pouvait pas être de plus d'un million et demi.

Les monopoles restent donc absolument maîtres du terrain, car le tarif tel que remodelé est encore prohibitif.

Prenez, par exemple, les instruments d'agriculture. Le gouvernement américain se prépare à admettre en franchise toutes les machines agricoles. Au lieu de suivre cet exemple, le gouvernement canadien maintient un impôt de vingt pour cent.

Et les primes qu'il donne aux industries du fer sont telles que les gros manufacturiers sont dans la situation où ils étaient auparavant.

Les réductions sur les harnais sont ridicules, le droit restant à 30 pour cent.

Il n'y a aucun changement dans l'huile de charbon, c'est-à-dire que les droits sont maintenus à sept cents et demi du gallon.

Il y a une augmentation sur le riz, qui devra rapporter au gouvernement environ \$60,000.

Les tasteries, qui sont d'un usage si général, auront à payer trente-cinq pour cent.

Les lampes, cheminées de lampes etc., trente pour cent.

Les voitures pour l'usage des cultivateurs, vingt-cinq pour cent.

Les haches, pelles, etc., trente-cinq pour cent.

Etc., etc.

En d'autres termes, le gouvernement maintient intact le pouvoir absolu des monopoles.

Et cette politique déplorable nous conduit à des déficits comme a été forcé de le reconnaître le ministre des finances.

L'Opposition est résolue à continuer avec plus d'énergie que jamais la lutte pour la conquête de réformes qui permettraient à la classe des consommateurs de s'approvisionner à aussi bon marché que possible.

Le plus grand mécontentement règne dans la Chambre au sujet du tarif. Les plaintes arrivent de tous côtés.

J. I. TARTE.

LJNIMENT MINARD guérit la touge.

Une autre victime du gouvernement des honnêtes gens.

M. le Magistrat Barthe de Trois-Rivières, vient d'être destitué, sans avoir la consolation au moins de savoir pourquoi.

UNE LETTRE DE M. BARTHE.

Le gouvernement de Québec vient de démontrer encore ce dont il est capable.

Il vient de commettre une de ces injustices criantes, qui sont de nature à soulever l'indignation de tous les gens de cœur et de ceux qui ont le moindre sentiment de justice et d'honnêteté.

La lettre suivante que M. Barthe écrit au Rédacteur de l'Electeur, fait voir le seul mobile qui a fait agir nos petits potentats de Québec.

Mon cher Rédacteur,

Le gouvernement a annulé l'ordre en Conseil me nommant Magistrat de District pour Trois-Rivières, Richelieu et Arthabaska, en 1887.

On n'a pas daigné me le dire, mais voici pourquoi.

En 1889 j'ai condamné deux récidivistes notoires pour assaut sur M. le magistrat Kieruan, lors d'une élection municipale très chaude, l'un à deux mois de prison, et l'autre à \$25.00 d'amende.

Le Trifluvien journal catholique qui prêche l'évangile de la diffamation, m'injurie atrocement, au point que le Procureur Général d'alors le poursuivit criminellement pour libelle contre l'administration de la justice.

Le jury rapporta qu'il y avait libelle mais contre M. Barthe seulement (sic).

L'hon. juge Larue ne voulut pas (of course) recevoir ce verdict, en sorte que le Trifluvien fut déclaré non coupable. L'administration de la justice d'après le jury était un mythe !

Mon action contre le même journal pour les mêmes injures, n'a été soumise au jury que le cinq mars courant, et en résumé, le jury a rapporté que : ça avait pu me faire quelque chose, mais pas de dommages, et autres réponses impossibles.

La cause est en révision, de sorte que je n'en dirai rien tant que le jugement ne sera pas rendu sur ma motion, si ce n'est que l'on m'a destitué par suite de ce procès et que le procureur-général aurait pu attendre comme moi la décision de la cour avant de me gaillotiner, afin de savoir qui a raison du procureur-général Turcotte, du procureur-général Casgrain, du Trifluvien, de moi.

Il faut que la pression exercée sur le procureur-général Casgrain ait été bien forte, car, en justice, je dois dire que depuis la chute de M. Mercier j'ai souvent été sur le bord de l'abîme, mais chaque fois M. Casgrain m'a donné communication des plaintes et m'a demandé des explications, ce que j'ai toujours fait à sa satisfaction, même pour l'affaire actuelle, il y a près d'une année.

En tout cas, me voilà par la grâce du gouvernement redevenu avocat et je crois que, ayant été journaliste durant trente ans, je vais me décider à reprendre ma plume.

En attendant, j'ai pensé bien faire en vous priant de publier ces quelques lignes pour l'information du public et de mes amis en particulier.

Agréez, etc., etc.,

G. I. BAREHE.

Je prie les journaux, à titre d'ancien et peut être de futur confrère, de vouloir bien reproduire.

RHUMATISME GUÉRI EN UN JOUR.

Le "South American Rheumatic Cure" pour le rhumatisme et la névralgie, guérit radicalement dans l'espace de 1 à 3 jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieux. Il détourne promptement la cause et le mal disparaît immédiatement. La première dose fait un grand bien. 75 cts.

Recommandé par le Dr C. Lafontaine.
12 oct. 1892.-1a.

A LA CATHEDRALE.

La célébration du 21^{ème} anniversaire de la consécration de Mgr Fabre se fera dimanche prochain, à la nouvelle cathédrale.

La consommation Guérie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvés ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NOYES,
320 Powers' Block, Rochester, N. Y.
12 juin 1891.

Nous recevons une brochure de M. le Comte des Etangs : L'assolement sidéral de G. Ville et la Betterave à sucre ; — qui doit être distribuée, nous a-t-on dit, aux cultivateurs de la Province, pour les engager à adopter un meilleur système de culture.

Cette brochure est éditée par le syndicat central des agriculteurs du Canada. Elle contient un grand nombre de gravures fort bien faites, représentant une foule d'instruments de culture peu employés au Canada, qui offriront un grand intérêt aux cultivateurs.

Le temps nous manque pour donner aujourd'hui un compte-rendu de cet ouvrage. On ne peut traiter à la légère un auteur qui promet \$188.65 de bénéfice par arpent ! — de pareils chiffres méritent d'être sérieusement examinés et discutés.

Rebecca Wilkinson, de Brownsvalley, Ind., dit : "J'ai été dans une bien triste position pendant trois ans, causée par la névralgie, la faiblesse d'estomac, la dyspepsie et l'indigestion, jusqu'à ce que ma santé fut considérablement affaiblie. J'ai acheté une bouteille du "South American Nerve" qui m'a fait plus de bien que \$50.00 de remèdes de docteurs que j'ai eu dans ma vie. Je conseillerais à toute personne faible de se servir de ce bon et agréable remède. Je le considère comme le meilleur remède au monde." L'essai d'une bouteille vous en convaincra.

Recommandé par le Dr C. Lafontaine.
21 oct. 1892.-1a.

DECES.

Le 28 courant, à St-Cathbert, à l'âge de 54 ans, Onésime Chaput, cultivateur.

M. Chaput était l'un des marguilliers de la paroisse.

AVIS.

Nous avvertissons nos abonnés qui ont des ar-rérages à la GAZETTE, que s'ils ne payent im-médiatement, nous al-lons leur suspendre l'envoi du journal et mettre leur compte en collection.

Nous avons à plu-sieurs reprises, fait de-mande de paiement, mais bien peu ont dai-gné nous répondre.

Que les retardataires ne soient pas surpris, par conséquent, si on a recours à des procé-dés un peu sévères.

L'ADMINISTRATION.

Nouvelles de la Ville et du District.

Madame Dr Lafrenière de cette ville, est à organiser une soirée musicale qui aura lieu bientôt.

M. le Dr. Ovide Chênevert, de Biddeford, Maine, E.-U., était en cette ville dimanche dernier.

M. le Dr Ed. H. Provost de Sorel a été nommé coroner à la place de feu le Dr Bondy.

Le taux des licences d'hôtel et des marchands de liqueurs sera augmenté encore cette année par la Corporation.

Il est définitivement décidé que M. le Dr Morasse viendra s'établir à Sorel vers le milieu de mai prochain.

Il y a eu plusieurs partis de sucre cette semaine.

D'autres sont à s'organiser pour la semaine prochaine.

On fait subir, en ce moment, des réparations considérables à l'Hôtel du Canada, dont M. Téléphore St-Cyr, au nom d'un syndicat, prendra possession au mois de mai prochain.

Le Liniment Anglais Eparvin, enlève les bosses dures ou molles ou calluses, et toutes les blessures qu'ont les chevaux, guérit aussi les tumeurs, les courbes, les blessures, les ring-boots, la toux, les entorses, tous les maux de gorge, la gourme, etc., etc. Epargnez \$50.00 en achetant une bouteille.

Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 12 oct. 1892-1a.

Nous apprenons que M. Pierre Béliveau, marchand de St-Gabriel de Brandon, a déposé son bilan.

MM. Kent et Turcotte sont les curateurs à la faillite.

Les froids que nous avons eus depuis quelques jours, ont fait diminuer le niveau du fleuve, et ont consolidé la glace au point que plusieurs voitures ont traversé encore hier.

La révision des listes électorales aura lieu lundi à Berthier paroisse et St-Cuthbert. Mercredi on révisera celles de la ville.

Que tous ceux qui ont reçus des avis, se présentent pour faire la

preuve de leur qualification et sou-tenir les plaintes faites.

Si vous voulez avoir de la fleur de première qualité et à meilleur marché que partout ailleurs, vous n'aurez qu'à aller au magasin de M. W. G. McConnell.

Arrivés à l'HOTEL GUILMETTE ces jours derniers :

J A Bourguignon, Montréal, R A Brown, do, C Cloutier, Québec, Jos. Samson, St-Joseph de Lévis, T. St-Cyr, Joliette, Henry Neill, Sheffington, W Wright, Montréal, E Raymore, Toronto, O A Vidal, Trois-Rivières A J Tessier et Dame, Mont-réal, R Y Greetham, do, J H Clerck, do, E Hébert, do G Tassé, do, M C Leishman, do F Wilhelmly, do.

UNE QUESTION VITALE

Un vieux médecin de Diamond Hill, le docteur Lewis écrit à la date du 14 décembre dernier : " Mon attention fut dernièrement attirée sur une préparation dont les mérites ne peuvent rester inconnus ; je veux parler du remède de l'un de nos médecins les plus en vue, le "Régulateur de la santé de la femme" du Dr Larivière, de Manville R. I. Si une femme ou fille, devient mélancolique, languissante, faible, nerveuse, avec douleur dans les reins, deux semaines ne se passent pas sans que mes malades viennent me dire qu'elles sont mieux. Mes confrères trouveront dans le " Régulateur " un remède efficace pour ce que les femmes appellent le " Beau Mal." Le "Régulateur" et les "Female Plasters" se vendent dans toute bonne pharmacie. Si vous n'en trouvez pas, écrivez au Dr J. Larivière Manville R. I. Plasters envoyés par la maille, sur réception de 25c. Soyez certains que le nom du Dr Larivière soit sur les bouteilles.

MM. Evans & Son de Montréal P. Q. agents généraux pour le Canada où les marchands peuvent avoir de ces remèdes.

NOTES DIVERSES

M. Longley, procureur-général de la Nouvelle-Ecosse, a prononcé ces jours derniers à Annapolis un discours dans lequel il a demandé à tous les libéraux de la Nouvelle-Ecosse de commencer dès maintenant à travailler pour porter M. Laurier au pouvoir à Ottawa.

LINIMENT MINARD guérit la névralgie.

Les conservateurs de la Nouvelle-Ecosse ont perdu le comté de Colchester à la suite d'un décompte. M. Lawrence, le candidat libéral, qui avait été battu par quatre voix, se trouve élu par six voix.

Pour peu que cela continue, il ne restera pas assez de conservateurs en chambre pour demander un vote.

LINIMENT MINARD guérit les brûlures.

M. James Young, un protestant de Galt, Ont., écrit au Globe qu'il a la plus grande admiration pour M. Laurier et qu'il n'y a pas de chef, ni catholique, ni protestant, ni dans quelque parti que ce soit, en qui l'on peut avoir plus de confiance que dans le leader de l'opposition à Ottawa. Avec M. Laurier comme premier ministre, ajoute M. Young, on peut être assuré qu'il y aura droits égaux et justice impartiale pour toutes les races, pour toutes les classes et pour toutes les croyances.

LINIMENT MINARD se vend partout.

Dans l'opinion de la Presse, le principal journal conservateur français à Montréal, il n'y a pas de doute que nous aurons des élections générales après la session ou au plus tard à l'automne.

" Les prophètes des cercles politiques, dit entre autre notre confrère, prédisent les élections pour l'automne

prochain, sinon immédiatement après la session. L'allusion qu'y a faite M. Foster en annonçant que la question des changements au tarif était la plus importante dont le parlement ait été saisi depuis nombre d'années et sur lequel le peuple canadien sera appelé dans quelques mois à donner son opinion, semble pour nombre de députés un indice certain d'une prochaine lutte électorale. Le gouver-nement n'a pas pu contenter tout le monde, et quelques-uns de ces par-tisans, particulièrement dans l'ouest, ne sont pas satisfaits de la clause relative aux instruments aratoires, à la corde à engorbage, au fil de fer, pour lesquels ils demandaient l'ex-emption de droits."

La gale sur le corps humain et sur tous les animaux est guérie en moins de 30 minutes en se servant du Wool-fors Sanitary Lotion.

Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892-1a.

Le Bosphore égyptien, dit le Courrier des Etats-Unis, consacre un article à énumérer les mésaven-tures industrielles dont l'Égypte et son trésor sont redevables à des in-génieurs anglais. Voici le plus ca-ractéristique des exemples cités par notre confrère :

Pour l'établissement des sucreries de la haute Egypte, le khédive s'était adressé comme toujours aux deux grands pays industriels, la France et l'Angleterre. Les usines fournies et installées par les Fran-çais fonctionnèrent dès le premier jour admirablement. Elles existent encore, elles sont en pleine activité, elles ont fondé l'industrie sucrière en Egypte. Sait-on qui est advenu des usines anglaises ? Pas une n'a pu marcher. Mal construites et mal montées, on a dû renoncer à s'en servir. Elles avaient coûté de 3 à 5 millions de francs chacune ; une d'elles a été revendue pour 10,000 livres sterling à un colon de l'île Maurice, et pour comble de male-chance, le bateau qui la portait a coulé dans la mer Rouge.

C. C. Richards & Cie. Mon fils Georges souffrait d'une névralgie du cœur depuis 1882, mais sans avoir fait usage du "Liniment de Minard" en 1889 le mal dont il souffrait est complètement disparu et ne l'a plus indisposé. Jas. McKee. Linwood, Ont 28 Oct. 1892.

LOGEMENTS A LOUER

DANS LE "Bloc" Tranchemontagne, RUE WILLIAM. BERTHIERVILLE. Loyer, \$4.00 par mois. S'adresser à LOUIS TRANCHEMONTAGNE. 23 mars 1894.—j.n.o.

A VENDRE.

Une magnifique terre, ayant près de 70 arpents, située en la paroisse de Berthier, du côté Nord-Est de la Rivière Bayonne et à proximité de la ville. Propriété de M. HENRY PELLAND. Conditions faciles. S'adresser à M. A. L. AUBIN, NOTAIRE. Ville de Berthier, P. Q. 23 mars 1894.—1m.

Avis aux Fromagers.

M. ALEXIS BELLEROSÉ, de cette ville, manufacture en grand cette année des BOITES À FROMAGE. Tous les fromagers pourront s'alimenter chez lui à de BONNES CON-DITIONS. Il pourra expédier ces boîtes par bateau ou par les chars, comme on le désirera. Que chacun s'empresse de don-ner sa commande. Berthier, 16 mars 1894.—3m.

NOTICE is hereby given that ap-plication will be made, at the next Session of the Parliament of Canada, for an act to incorporate "The Ste-Emelie Railway Co., with power to construct, equip, maintain and ope-rate a line of railway from a point in St-Gabriel de Brandon, Co. Ber-thier, through St-Damien, Co. Ber-thier, Ste-Emelie, St-Côme, Co. Jo-liette, St-Zenon and St-Michel des Saints Co. Berthier, together with all the usual powers, rights and pri-villeges.

S. LAPORTE, Agt. for applicants. Dated this 1st day of March at Ste Emelie de l'Energie, Co Joliette, Province of Quebec. 2nd March 1894.

AVIS est donné par le présent, que demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant en corporation, la Compagnie de che-min de fer Ste-Emelie, avec pouvoir de construire, équiper, maintenir et exploiter une ligne de chemin de fer à partir d'un point de St-Gabriel de Brandon, Co. Berthier, passant par St-Damien, Co. Berthier, Ste-Eme-lie, St-Côme, Co. Joliette, St-Zenon, jusqu'à St-Michel des Saints, Co. Berthier, ainsi que tous les autres pouvoirs, droits et privilèges.

S. LAPORTE, Agent des Requérauts. Signé ce 1er Mars 1894, à Ste-Emelie de l'Energie, P. Q. 2 Mars 1894.

Hotel Richelieu.

Le Premier Hotel Francais de Montreal. TRES AVANTAGEUSEMENT CONSU DU PUBLIC. Sa seule entrée est sur la rue ST-VINCENT, et non sur la place Jacques-Cartier, comme autrefois. Si vous voulez être bien servis et à des prix modérés, allez à l'Hôtel Richelieu et adressez-vous à M. ISIDORE BUROCHER, le propriétaire. 16 février 1894.

A.VIS.

Personne n'est autorisée à don-ner, vendre, échanger ou détruire aucune chose appartenant à moi, soussigné, sans un ordre écrit et si-gné par moi. LOUISA IRVINE. 2 mars 1894.

A.VIS.

Les soussignés ne seront respon-sables d'aucunes dettes contractées par qui que ce soit en leur nom, sans un ordre écrit et signé par eux. LOUISA IRVINE, WILLIAM WOOD. 2 mars 1894.

ARTHUR CERVAIS.

TAILLEUR. RUE EDUARD, En face du Marche, BERTHIERVILLE. Ceux qui ont besoin d'un habille-ment dans les derniers goûts, bien fait et à un prix modéré, pourront s'adresser chez M. Gervais, qui a toujours donné la plus grande satis-faction à ses clients. Une visite est sollicitée. 9 mars 1894.—1a.

A.VIS.

Les magnifiques fermes de feu Henri Barthélemy Hainault, situées à St-Cuthbert, dans le rang de York, seront vendues à Sorel, devant la Cour, à dix heures du matin, le 13 avril prochain. L'une d'elles mesure 3 arpents de largeur sur 40 arpents de longueur entre les chemins de York et de Ste-Thérèse et comprend en outre un magnifique bocage situé sur le cê-teau et d'une étendue d'environ 19 arpents. Cette ferme porte les numéros 152 et 242 du cadastre de St-Cuth-berit. L'autre ferme mesure 2 arpents de largeur sur 40 arpents de long-ueur et est située sur le rang de York et s'étend jusqu'à celui de Ste-Thérèse. Elle porte les numéros 156 et 250 du cadastre de St-Cuthbert. 9 mars 1894.



J. L. Z. DESY.
Horloger & Bijoutier,
RUE EDUARD.
PRES DE L'HOTEL GUILMETTE,
BERTHIER.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un magasin, où il se chargera de la confection de Bijouteries, Joncs, etc, etc.

ET DE LA RÉPARATION DE MONTRES, HORLOGES, ETC., ETC.

Il aura aussi toujours en mains, un assorti-ment complet de Montres, Horloges, Bagues, Lunettes, Pince-Nez, qu'il vendra à des prix défiant toute compétition.

Il tiendra aussi des POUDRES À ARGENTE-RIE de première qualité.

OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée.

J. L. Z. DESY. 10 Novembre 1893.

Hotel Riendeau

Ouvertur de l'ancien Hotel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier, Montréal. Le populaire hôtelier, qui a acquis une si longue expérience dans cet état difficile, JOS. RIENDEAU, a trans-porté son établissement à l'ancien hôtel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier. Le nouveau local est à proximité du débarcadère des bateaux de la Cie du Richelieu et d'Ontario, de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice, c'est-à-dire au centre même des affaires commerciales. Le nom de l'établisse-ment ne sera pas changé: il portera toujours le nom de:

HOTEL RIENDEAU.

Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est au nombre des meilleurs hôtels de Montréal. Magnifique table, bonnes chambres, liqueurs choisies, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe. Allez à l'hôtel Riendeau une fois et ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs.

JOS. RIENDEAU, Propriétaire. 15 août 1890.

ARGENT À PRÊTER Sur hypothèques, à 6 par cent. S'adresser à MM. A. MAGNAN et A. CABANA, notaires, Joliette. 30 sept. 1892.

A VENDRE.

Une magnifique fournaise en par-faite ordre et ayant bien peu d'u-sure. S'adresser à ce bureau.

A VENDRE.

M. JOS. B. FERLAND, étant, pour cause de santé, obligé d'abandonner la culture, offre en vente la belle propriété qu'il possède à la Petite Rivière de Berthier, à proximité du che-min de fer. Cette terre, contenant 105 ar-pents, est certainement une des mieux améliorées de toute la pa-roisse de Berthier. Rien n'a été négligé pour l'en-graisser et la rendre fertile. Elle est même en état, pour la plus grande partie, de produire sans autres engrais n'importe quel lé-gume. Mais, bâties qui consistent en maison, écuries, granges, porcherie, éaveau, etc, sont dans le meilleur état possible et construites sur les plans les plus modernes. Seulement que le caveau a coûté plus de \$150 00 au propriétaire. Les conditions de paiements se-ront faciles. S'adresser à JOSEPH B. FERLAND, BERTHIER. 2 fév. 1894.—1m.

Beausoleil & Choquette

AVOCATS. No. 1592, rue Notre Dame. MONTREAL.

Mercier, Gouin & Lemieux AVOCATS. BATISSE "NEW-YORK LIFE" MONTREAL. 29 Sept. 1893.

NARCISSE DEMERS, L. L. B. AVOCAT. No 54, rue St-Gabriel. MONTREAL.

ETABLIS EN 1867. L. C. de TONNANCOUR, MARCHAND-TAILLEUR. 8—COTE SAINT-LAMBERT—8 MONTREAL.

Toujours en magasin un grand as-sortiment de draps, casimirs, Tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux. 22 Avril 1892.

N. LÉVEILLÉ,

Marchand-Tailleur, Employé pendant 19 ans à la maison L. C. DeTonnancour. 138 1/2 Rue St-Laurent, MONTREAL.

Toujours en magasin un grand as-sortiment de Draps, Casimirs, Tweeds de première qualité et de Patrons les plus nouveaux. 6 octobre 1893.

Dr Louis Franchère L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE 121 ST-DENIS, (Coin Dorchester) MONTREAL.

Couronnes en or et porcelaine. Dentiers avec ou sans palais. Traitement des dents et des ma-ladies de la bouche. Incrustations Dentaires, de tout genre, or, argent, platine, etc., etc. Administration du Gaz végétal. Chloroforme, Ether, Bromure d'E-thyle, cocaïne. Une attention toute spéciale sera donnée au traitement des dents des enfants.

Poudre Dentifrice à l'Otto de Rose du

Dr LOUIS FRANCHÈRE L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE, ST-DENIS, (COIN DORCHESTER) Cette poudre à base de quinquina a pour effet de tonifier les gencives ou les rendant fermes et roses. Elle cor-rige l'haleine fétide et donne aux dents une couleur blanc de perle. En vente à mon bureau, et chez L. A. BERNARD PHARMACIEN 1882 RUE STE-CATHERINE, PRÈS DE LA RUE St-Laurent, - MONTREAL, 6 octobre 1893.

LE GRAND TONIQUE NERVAL

AMERICAIN DU SUD ET LA GUÉRISON DE L'ESTOMAC ET DU FOIE

La plus étonnante découverte médicale des dernières cent années. Plaisant au goût comme le plus doux nectar. Sûr et inoffensif comme le lait le plus pur.

Ce tonique Nerval extraordinaire a été seulement introduit récemment en ce pays par les propriétaires et manufacturiers du grand tonique Nerval Américain du sud, et cependant sa grande valeur comme agent curatif a été connue par quelques uns des médecins les plus savants, qui n'ont pas découvert ses mérites et sa valeur à la connaissance du public en général.

Cette médecine a complètement résolu le problème de la guérison des indigestions, de la dyspeptie, et des maladies du système nerveux en général. Elle est aussi de la plus grande valeur pour la guérison d'une santé languissante sous toutes les formes de quelle cause que ce soit. Ceci est opéré par les grandes qualités toniques nervalles qu'elle possède, et par sa grande puissance curative sur les organes digestifs, l'estomac, le foie et les intestins. Aucun remède se compare avec ce tonique nerval d'une valeur extraordinaire comme un constructeur et renforteur des forces de la vie du corps humain, ainsi qu'un grand rénovateur d'une constitution ruinée. C'est aussi d'une valeur permanente plus réelle dans le traitement et la cure de maladie de poumons qu'aucun remède usagé sur ce continent pour la consommation. C'est une merveilleuse cure pour les maladies nerveuses du sexe féminin de tous les âges. Les dames qui approchent du moment critique appellé un changement dans la vie, ne devraient manquer d'usager ce grand tonique nerval, presque constamment, pour l'espace de deux ou trois ans. Il les fera passer sûrement à travers le danger. Ce grand fortifiant et curatif est d'une inestimable valeur pour les personnes âgées et les infirmes, par ses grandes propriétés énergiques. Il leur donnera un nouveau soutien pour la vie. Il augmentera de dix ou quinze années de vie ceux qui prendront une demi douzaine de bouteilles de ce remède chaque année.

C'EST UN GRAND REMÈDE POUR LA GUÉRISON DE

- Maladie des nerfs
- Abattement nerveux
- Mal aux nerfs de la tête
- Mal à la tête
- Faiblesse féminine
- Frissons nerveux
- Paralysie
- Parexysme nerveux et étouffement nerveux
- Subite chaleur
- Palpitation du cœur
- Désespoir mental
- Manque de sommeil
- Dance de St. Guy
- Nerfs faibles chez les femmes
- Nerfs faibles chez les personnes âgées
- Névralgie
- Douleurs au cœur
- Douleurs au dos
- Santé défaillante

- Constitution brisée
- Débilité d'un âge avancé
- Indigestion et dyspeptie
- Irritation au cœur et estomac aigre
- Poids et sensibilité de l'estomac
- Perte de l'appétit
- Rêves effrayants
- Vertige et titubement dans les oreilles
- Faiblesse des extrémités et étourdissement
- Sang impur et appauvri
- Furoncles et charbon
- Serofule
- Ulères et serofule enflammés
- Consompteur des poumons
- Catarrhe des poumons
- Bronchites et toux chronique
- Maladie du foie
- Diatrhée chronique
- Enfants débilités et serofuleux

Toutes ces maladies et beaucoup d'autres guéries par ce merveilleux tonique nerval.

MALADIES NERVEUSES.

Comme guérison pour chaque classe de maladies nerveuses, aucun remède est capable de se comparer avec le tonique nerval, lequel est très plaisant et inoffensif dans tous ses effets sur le plus jeune enfant comme le plus âgé et le plus débile. Les neuf-dixièmes de toutes les douleurs auxquelles l'humanité est légitimement, dépendent d'un épuisement nerveux et d'une digestion altérée. Quand il y a une provision insuffisante de matières nutritives pour les nerfs dans le sang, un état de débilité générale du cerveau, de la moelle épinière, et l'énerverment en est le résultat. Nerfs affaiblis, par conséquent les muscles affaiblis deviennent forts quand la bonne sorte de nourriture est suppléée; et mille faiblesses et douleurs disparaissent tandis que les nerfs se débilitent. Comme le système nerveux doit pourvoir toute la puissance par laquelle les forces vitales du corps sont maintenues, premièrement on souffre par le manque d'une nutrition parfaite. Ordinirement la nourriture ne contient pas une quantité suffisante de la sorte de nourriture nécessaire pour réparer ce qui s'use par notre manière de vivre et de travail imposé aux nerfs. Pour cette raison il devient nécessaire qu'une nourriture pour les nerfs soit pourvue. Ce Nerval Américain du sud a été trouvé contenir par analyse les éléments essentiels desquels les tissus des nerfs sont formés. Ceci rend compte de son adaptation universel pour la guérison du dérangement nerveux sous toutes ses formes.

CRAWFORDVILLE, Ind., le 20 Août, '88. **REBECCA WILKINSON de Brownsvalley, Ind.** dit: "J'ai été dans une condition de détresse pendant trois ans d'insomnie, faiblesse de l'estomac, dyspeptie et d'indigestion, jusqu'à ce que ma santé fut épuisée. J'ai été dans les mains des docteurs constamment, sans aucun résultat. J'ai acheté une bouteille de Nerval Américain du sud, lequel m'a fait plus de bien que 200 dépense de docteur de toute ma vie. Je recommanderais chaque personne faible d'usager ce admirable remède d'une si grande valeur; quelques bouteilles m'ont guérie complètement. Je le considère comme la meilleure médecine au monde."

MAISON DE LA DANSE DE ST. GUY ou CHORÉE. **JEAN T. MISH.** dit: "Ma fille âgée de onze ans, était sévèrement affligée de la danse de St. Guy ou Chorée. Nous lui avons donné trois bouteilles et demi du Nerval Américain du sud, et elle se trouva parfaitement établie. Je crois que ce remède guérit chaque cas de danse de St. Guy. Je l'ai eu dans ma famille depuis deux années, et suis certain qu'il est le meilleur remède au monde pour indigestion et dyspeptie, ainsi que pour tous les désordres nerveux sous toutes ses formes, comme aussi pour une santé chancelante provenant de quelle cause que ce soit."

UNE GUÉRISON ASSERMENTÉE DE LA DANSE DE ST. GUY OU CHORÉE.

Ma fille âgée de onze ans, était sévèrement affligée de la danse de St. Guy ou Chorée. Nous lui avons donné trois bouteilles et demi du Nerval Américain du sud, et elle se trouva parfaitement établie. Je crois que ce remède guérit chaque cas de danse de St. Guy. Je l'ai eu dans ma famille depuis deux années, et suis certain qu'il est le meilleur remède au monde pour indigestion et dyspeptie, ainsi que pour tous les désordres nerveux sous toutes ses formes, comme aussi pour une santé chancelante provenant de quelle cause que ce soit.

INDIGESTION ET DYSPEPTIE.

Lequel nous vous offrons, est absolument le seul remède infallible découvert pour la guérison d'indigestion, de dyspeptie, et la vaste suite de symptômes et d'horreurs qui sont le résultat de la maladie et débilité de l'estomac humain. Personne étant atteint par une maladie de l'estomac ne peut laisser de côté ce joyau d'une valeur incalculable, et le témoignage de beaucoup prouve que ce remède est le seul et unique au monde qui guérit ce destructeur universel. Il n'y a point de cas de malignité de la maladie de l'estomac qui puisse résister à l'extraordinaire puissance de guérison du tonique Nerval Américain du sud.

Jequel nous vous offrons, est absolument le seul remède infallible découvert pour la guérison d'indigestion, de dyspeptie, et la vaste suite de symptômes et d'horreurs qui sont le résultat de la maladie et débilité de l'estomac humain. Personne étant atteint par une maladie de l'estomac ne peut laisser de côté ce joyau d'une valeur incalculable, et le témoignage de beaucoup prouve que ce remède est le seul et unique au monde qui guérit ce destructeur universel. Il n'y a point de cas de malignité de la maladie de l'estomac qui puisse résister à l'extraordinaire puissance de guérison du tonique Nerval Américain du sud.

Large Bouteille de 16 onces, \$1.00. CHAQUE BOUTEILLE EST GARANTIE.

En vente à la Pharmacie du Dr C. Lafontaine, Berthier.

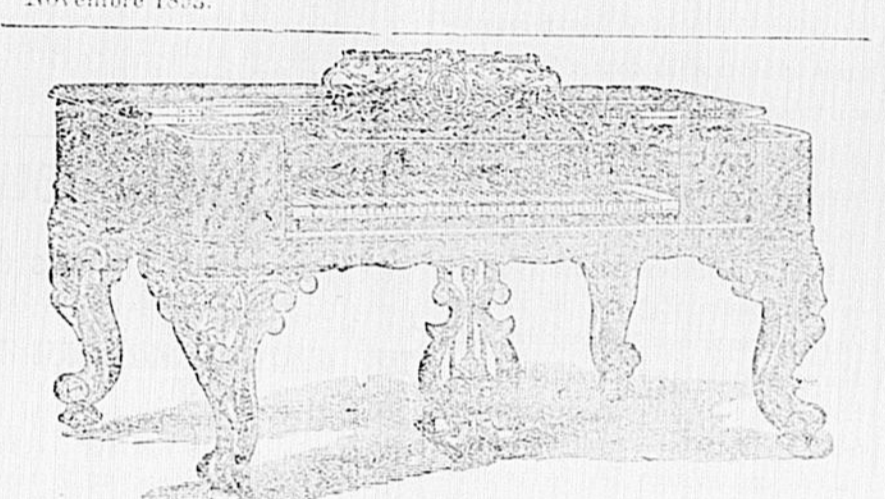
21 Avril 1893.

PAIN DE BIÈRE

BIÈRE et PORTER
—DE—
JOHN LABATT
Neuf Médailles d'Or, d'Argent et de Bronze et Onze Diplômes.
Décernées à l'Exposition universelle de la France, de l'Australie, des Indes Orientales, du Canada, de la Jamaïque et des Indes Occidentales.
D'une saveur et d'une pureté garanties. Taxis spécialement pour le climat de ce continent. Ces bières ne sont pas surpassées.
Brasserie à London, Ont. Canada.

Agence de Montréal—Avenue de Lorimier, Coin de la Rue Albert. Seul agent à Berthier, ARTHUR CAISSE, marchand d'épicerie et liqueurs, Coin des rues Edouard et du Marché.

MAL DE DOS
Névralgie, Pleurésie, Sciaticque et Rhumatisme TOUJOURS GUÉRIS
LE "D. & L." MENTHOL PLASTER EST EMPLOYÉ.
November 1893.



IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON **LAURENT, LAFONTAINE & BOURDEAU**, 1637—Rue Notre-Dame—1637. MONTREAL.

VIN SAINT-OUTHBERT.
VIN CANADIEN
FABRIQUÉ PAR **Hercule Lafontaine,** ST-OUTHBERT, P. Q.

Ces vins sont de jus de raisin, purs, non falsifiés, recommandés comme tonique, agréables au goût et d'une grande suavité. Les prix sont excessivement bas de \$1.00 à \$2.50 LE GALLON.

Les commandes nombreuses que M. Lafontaine reçoit chaque jour, témoignent hautement de la qualité et de la valeur de ce vin. Qu'on en fasse l'essai et nous garantissons d'avance la plus grande satisfaction.

S'adresser à **Hercule Lafontaine,** ST-OUTHBERT, 17 Février 1893.

Dr. Trestler & Globensky CHIRURGIENS-DENTISTES, 1592, RUE NOTRE-DAME, près du Palais de Justice.—MONTREAL.

L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz bilancé, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique.

Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier si elles leur commandent immédiatement après leur arrivée le matin.

GERMAIN & CHENEVERT, AVOCATS, BUREAU DE La Gazette de Berthier, BERTHIER, Q.

Toux & Rhumes

Promptement guéris par le **ALLEN'S Lung Balsam**

November 1893. **PATENTS**
Patents and Reissues secured, Trade-Marks registered, and all other patent causes in the Patent Office and before the Courts promptly and carefully prosecuted.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

November 1893.

Toux & Rhumes

Promptement guéris par le **ALLEN'S Lung Balsam**

November 1893. **PATENTS**
Patents and Reissues secured, Trade-Marks registered, and all other patent causes in the Patent Office and before the Courts promptly and carefully prosecuted.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes d'Adresses, Lettres Funéraires, Billes, Notices, Regus.

November 1893.

November 1893.